



**Mobilisons nous,
encore et toujours !**

La profession du génie électrique est par essence particulièrement sensibilisée aux problématiques de prévention et de sécurité au travail et l'exposition des collaborateurs au risque électrique est une préoccupation constante des entreprises. L'expérience montre que la réussite est conditionnée par un engagement ferme, persévérant et méthodique des directions d'entreprises.

Le SERCE participe à cet effort permanent par l'intermédiaire de son Département Prévention et sécurité et la Commission du même nom qui assurent une veille permanente et contribuent à sensibiliser, former et informer les adhérents.

En 2010, le taux fréquence s'est encore amélioré pour atteindre 13,4 (contre 13,8 en 2009) mais le rythme de progression s'est ralenti. Le taux de gravité marque une légère dégradation à 0,72 (0,71 en 2009). L'évolution des résultats relatifs aux taux de fréquence concernant les salariés intérimaires s'est élevée à 27,2 contre 27,5 en 2009.

L'accidentologie a confirmé la diminution des chutes de hauteur qui atteint 11,7% du nombre total des accidents et des électrisations qui représentent 2,2 % des accidents contre 2,9 % en 2009. Moins positif est le nombre d'accidents de trajet routiers qui a en revanche fortement progressé pour atteindre 15,8 % du total des accidents constatés en 2010.

Cette 46ème édition du Concours Sécurité est l'occasion de saluer une nouvelle fois les initiatives et actions mises en œuvre sans relâche par la profession qui permettent à notre secteur d'obtenir une diminution continue de notre taux de fréquence. Les entreprises lauréates et leurs équipes peuvent être fières de leurs performances !

Il faut maintenant franchir une nouvelle étape dans l'amélioration des comportements individuels. Un nouveau défi que les entreprises du SERCE sont prêtes à relever.

Bernard VADON,
Président du SERCE



Cette année, 19 prix ont été décernés aux lauréats pour leurs résultats en matière de sécurité sur les chantiers.

Encourager la performance "sécurité"

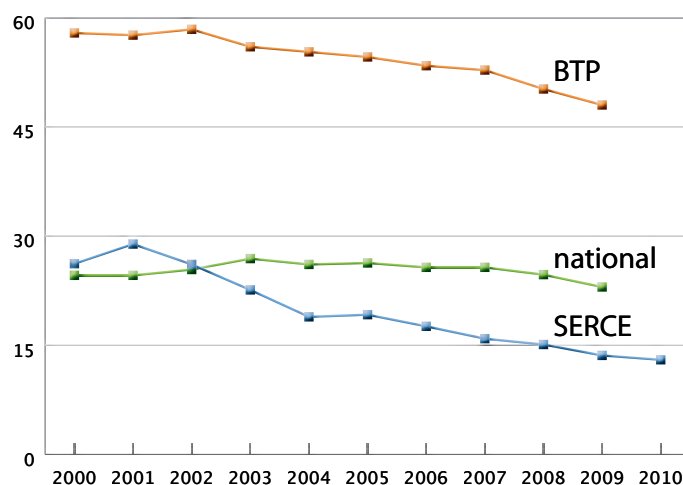
Organisé depuis 1965 en partenariat avec l'OPPBT, le Concours Sécurité du SERCE récompense chaque année les entreprises qui se sont distinguées par la qualité de leurs performances dans le domaine de la sécurité ou par la mise en œuvre de mesures de prévention remarquables. Cette année, autour d'Anne Valachs, Directeur général du SERCE et de Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBT, le jury du concours a réuni : Philippe Cosson, Président de la Commission Prévention et sécurité du SERCE et Directeur général de Spie Ile-de-France-Nord-Ouest, Dominique Guenez de Total, Richard Krieger, Secrétaire général du SERCE, Georges Lefèvre, Responsable du Département prévention & sécurité du SERCE et Dominique Vacher, Chef de mission santé sécurité international à la délégation Groupe Santé Sécurité d'EDF.

Les chiffres 2010

Pour l'année 2010, la profession totalise 144 millions d'heures de travail contre 146 millions en 2009.

- Le taux de fréquence reste bien orienté, mais avec une progression moins franche que les années précédentes. Il s'établit à 13,4 contre 13,8 en 2009 ;
- Le taux de gravité augmente légèrement et retrouve sa position de 2008. Soit 0,72 (contre 0,71 en 2009). Ceci résulte d'une progression du taux de gravité aux 3ème et 4ème trimestres 2010 avec des valeurs proches de 0,78.

taux de fréquence des accidents : historique



Regard d'un maître d'ouvrage

« Dans le groupe Total, en matière de prévention et de sécurité, nous ne faisons aucune distinction entre un salarié et un prestataire extérieur, indique Dominique Guenez, chargé de la sécurité opérationnelle au sein du Département sécurité industrielle. Nous participons à la prévention sécurité des intervenants en complétant leur savoir-faire sécurité spécifique par des règles adaptées à notre environnement de travail. En parallèle et en complément de toute une palette d'outils, chaque mois, nous mettons en exergue une de ces règles [n.d.l.r. : les 12 "Règles d'or" de Total] en ligne et en libre accès de façon à en faire bénéficier les entreprises. »

Total privilégiera toujours un prestataire qui fait montre d'un réel engagement dans la prévention des accidents du travail et qui possède un système de management de la sécurité (entreprises adhérentes au MASE-UIC* par exemple). « Nous voulons les convaincre que leurs accidents sont aussi les nôtres, et c'est pourquoi nous attendons donc de ces entreprises qu'elles contribuent activement en nous aidant à atteindre et dépasser les objectifs que nous nous sommes fixés en matière de taux de fréquence des accidents. »

*MASE-UIC : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises de l'Union des Industries Chimiques.



SCIE THT (Groupe Vinci Energies)

1er prix réseaux HTB

Eric Buisson, chef d'entreprise : « En matière de prévention sécurité, quel que soit le sujet, nous ne faisons aucune concession ! **Quatre points nous paraissent fondamentaux : la technique métier, le comportement individuel, la formation et l'accueil dans les équipes. A ce titre, nous avons fait en 2010 de gros efforts de formation des chefs de chantier et des chefs d'équipe afin de les accompagner dans leur rôle de management.** »

Depuis 2007, SCIE THT travaille avec les autres entreprises de la direction lignes d'Omexom sur le comportement et la sécurité suggérée, dans le cadre du plan d'action ZOE*. Cette année, la sensibilisation a été renouvelée sur le port des vêtements de travail afin de cibler les risques au niveau de la tête, des yeux et du système auditif. La sortie d'un nouveau casque "ligne" est prévue en fin d'année.

« Quant au risque routier, ajoute Gérard Daragon, animateur QSE, nous avons mis en place en 2010 une action d'éco-conduite, suivie cette année d'une opération sur la pression de gonflage des pneus en collaboration avec Michelin. »

* ZOE (la vie, en grec) : Plan d'actions Sécurité, Santé, Bien-être.



EGEV (Groupe Vinci Energies)

1er prix réseaux HTA et BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication, signalisation, canalisations souterraines pour 20 000 à 60 000 heures travaillées/an.

Karim Merzougui, Chef d'entreprise : « En matière de prévention sécurité, je considère les points suivants comme primordiaux : les équipements, la formation, l'information régulière et le comportement de chacun. »

Depuis plusieurs années, au mois d'avril, EGEV participe à un quart d'heure sécurité lancé à l'échelle du groupe, à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité. « Le dernier en date concernait la vigilance partagée et le fait de réagir mutuellement au sein d'une équipe. »

Tous les matins, sur les chantiers, et sous la responsabilité de chaque chef d'équipe, les salariés observent la "minute de sécurité" avant d'entamer leur mission. « C'est une façon de traiter ou de rappeler quels sont les risques auxquels ils seront exposés dans la journée. »



TEIM Vire

Prix d'encouragement réseaux HTA et BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication, signalisation, canalisations souterraines pour 20 000 à 60 000 heures travaillées/an.

Depuis 2006, TEIM organise chaque trimestre une réunion sécurité impliquant des représentants du bureau d'études, des travaux aériens, souterrains et éclairage public, le magasinier, des conducteurs de travaux. Si besoin, nous organisons ponctuellement le matin une réunion de 10 minutes, un "flash sécurité" afin de désamorcer une situation à risque.

A propos des risques routiers, l'entreprise tente de limiter les kilomètres parcourus en planifiant sur la semaine les déplacements de chaque véhicule et en veillant à ce que les chargements et l'arrimage des charges soient effectués avec soin. « Par ailleurs, nous envisageons de généraliser une solution de protection auditive personnalisée », précise Hervé Castellier, Chef d'entreprise.



INEO Réseaux Sud-Est Alpes-Midi

1er prix réseaux HTA et BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication, signalisation, canalisations souterraines pour 60 000 à 200 000 heures travaillées/an.

En 2010, 206 salariés (sur 260 collaborateurs tous métiers confondus) de l'entité INEO Réseaux Sud Est - groupe GDF Suez - ont été formés au cours de 317 sessions dédiées à la sécurité. « un plan formation ambitieux permettant de mobiliser autour de la prévention, explique Renaud Pelizzari, Responsable QSE.

A cela, il faut ajouter la présence dans les équipes de salariés sauveteurs-secouristes du travail (SST) dont le rôle de relais prévention s'accroît. 115 SST ont été formés, de quoi assurer leur disponibilité sur tous nos chantiers ! »

En parallèle, s'accroît le rythme des quarts d'heure sécurité, dont la fréquence est prise en compte dans l'évaluation de l'encadrement et dans le calcul de la prime d'intéressement.

« Un audit prévention réalisé par la Direction du Groupe en juin 2010 à l'agence Alpes-Midi a été l'occasion de renforcer à nouveau la sensibilisation des équipes et d'alimenter le plan d'actions prévention avec la prise en compte de nombreuses pistes d'amélioration. »



ACTEMIUM Cambrai (Groupe Vinci Energies)

1er prix industrie et tertiaire pour 20 000 à 60 000 heures travaillées/an.

Chaque lundi matin, les équipes participent à une "causerie sécurité". En complément, une fois par mois, le "quart d'heure QSE", permet d'aborder plusieurs thèmes en lien avec la prévention sécurité (vigilance partagée, prévention routière...). Stéphane Delvaux, Responsable QSE et correspondant Vigroute pour l'entreprise : « **Coté formation, nous avons organisé cette année un programme dédié au travail en hauteur, dispensé directement sur un site client, ce qui a permis aux salariés de mieux intégrer les réflexes de prévention à leurs missions.** »

Autre initiative, organisée à un rythme biennal, les états généraux de l'entreprise rassemblent les 80 salariés du site (tous métiers confondus) pendant une journée dédiée à la sécurité. « Avec une approche plutôt ludique, nous organisons des ateliers. Cette année, la rencontre abordera les procédures d'urgence, les travaux sur process dans l'industrie agro-alimentaire, la sécurité routière et la prévention incendie. »



INEO ENERSYS Champagne-Ardenne

1er prix industrie et tertiaire pour 60 000 à 200 000 heures travaillées/an.

Michel Lanquetin, chargé de prévention et responsable qualité : « En complément des "causeries sécurité" organisées tous les 2 mois, nous proposons également des rencontres plus conviviales alliant théorie et exercices pratiques, suivies d'un repas en commun. Cela permet d'aborder plus librement et plus franchement des sujets tels que l'adaptation et le choix des matériels. Par exemple, nous avons traité le port du harnais pour le travail en hauteur, suivi d'exercices pratiques sur un site d'accrobranche. **Une autre fois, ce sont le directeur d'agence et le chargé de sécurité qui ont, eux-mêmes, effectué la démonstration du montage d'un échafaudage sous le regard des monteurs. Il faut être innovant et étonner pour mobiliser les esprits ! »**



SPIE Sud-Ouest, D.R. Aquitaine, Sud Aquitaine

1er prix industrie et tertiaire pour 200 000 à 500 000 heures travaillées/an.

« Suite à la réunion mensuelle en Comité de direction Aquitaine, j'organise au niveau de l'agence une réunion adaptée à notre périmètre d'activité, explique Jean-Luc Le Delliou, Directeur d'agence. En complément, une revue mensuelle de pilotage permet de faire un point sur les indicateurs avec les chefs de service. Toute la chaîne hiérarchique doit s'impliquer. Je crois d'ailleurs beaucoup en l'influence du chef de chantier ». Afin d'impliquer les monteurs, trois Challenges Sécurité ont été mis en place au sein de l'agence en 2010. Objectif : inciter à faire remonter du terrain les situations dangereuses. Pour chaque challenge, trois prix ont été décernés aux équipes lauréates. « En 2011, nous y ajoutons un Challenge Innovation Sécurité plutôt orienté autour des bonnes pratiques ».



CEGELEC Nord et Est, Haute-Normandie

2ème prix industrie et tertiaire pour 200 000 à 500 000 heures travaillées/an.

L'agence Cegelec Haute-Normandie (plus de 300 salariés) se trouve pour la neuvième année consécutive au rang des lauréats. Joël Raquidél, responsable sécurité : « Après plus d'une décennie de prévention, il était cependant nécessaire de redynamiser l'implication de chacun afin que la sécurité ne tombe pas dans la routine », c'est pourquoi, en 2010 les chefs de centres, c'est-à-dire l'encadrement intermédiaire, ont été totalement remis au centre des plans d'action sécurité de leurs activités respectives. En 2011 la filiale Cegelec Nord et Est a relayé cette action de fond par la mise en place d'un plan de formation "management de la prévention" impliquant près de 400 personnes, du comité de direction jusqu'aux chefs de chantier, ainsi que l'ensemble des fonctions supports de direction.



SPIE Sud-Ouest, D.R. Aquitaine, Maintenance et Gestion Technique

1er prix activités "mixtes" : réseaux, industrie, tertiaire pour 200 000 à 500 000 heures travaillées/an.

« En cohérence avec un fort engagement de la Direction régionale Aquitaine et un CHSCT très moteur, nous organisons une réunion mensuelle de prévention suivie d'un plan d'action QSE, souligne Bertrand Simard, Responsable QSE régional Aquitaine. Par ailleurs, chaque personnel encadrant reçoit, dans les 3 mois qui suivent son arrivée en entreprise, une formation au Management de la Sécurité de 2 jours. En complément, nous avons récemment mis en place une formation "techniques de prévention" également destinée aux fonctions d'encadrement. »

Pour la première fois cette année, l'entreprise a participé à la journée mondiale de la sécurité dans le cadre d'une causerie entièrement dédiée.

Vos contacts régionaux

Une démarche de prévention permanente, relayée sur le terrain par 7 ingénieurs-conseils qui en 2010 ont effectué 239 visites sur l'ensemble du territoire, actualisant les connaissances et transmettant les bonnes pratiques.

Patrice Baron, ingénieur-conseil prévention pour le SERCE, couvre le domaine HTB pour l'ensemble de la France et depuis novembre 2007, assure le suivi tous secteurs des entreprises en région nord-est :

« Dans cette région, la majeure partie des demandes qui émanent des entreprises concernent les conseils ponctuels et la formation à l'habilitation électrique conformément au guide UTEC 18-510. A ce sujet, l'engouement s'explique notamment par l'approche de l'entrée en vigueur des nouveaux textes. Mais je propose aussi des séances de sensibilisation à la prévention, des audits sécurité sur chantier, des missions d'expertise. De quoi porter un regard extérieur sur l'approche de la sécurité et proposer l'adaptation des pratiques perfectibles à une réelle stratégie de prévention. » Patrice Baron souligne aussi toute l'importance des remontées d'information de terrain pour une vraie prise en compte par la hiérarchie.

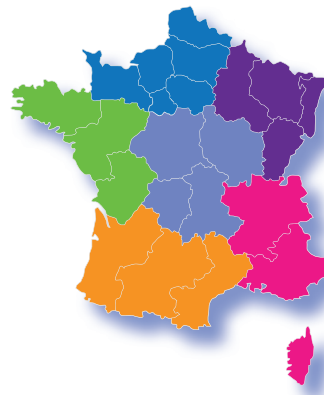
En charge de la région Sud-Ouest, Régis Pantaine accomplit sa mission d'ingénieur-conseil en assurant une quarantaine de vacations par an : « Si les entreprises font appel à ce ser-

vice mis à disposition par le SERCE, suite à un accident grave ou à une difficulté, elles ne doivent pas oublier que je suis à leur disposition pour leur apporter l'information réglementaire et mon expertise en matière de prévention. » Le retour d'expérience accumulé au fil des ans par Régis Pantaine est apprécié. Son objectif ? Faire évoluer les comportements.

« Il est désormais nécessaire, en complément aux améliorations réglementaires et techniques, de prendre en compte les facteurs humains et organisationnels de la sécurité. Il faut faire évoluer les comportements pour développer une véritable culture sécurité dans les entreprises. »

Un constat : « Les entreprises qui réussissent en matière de prévention disposent d'un CHSCT efficace et dynamique et d'un nombre important de sauveteurs-secouristes du travail. La hiérarchie, quant à elle, doit bien évidemment être exemplaire et veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs. »

Contactez le réseau d'ingénieurs-conseils : 01 47 20 42 30



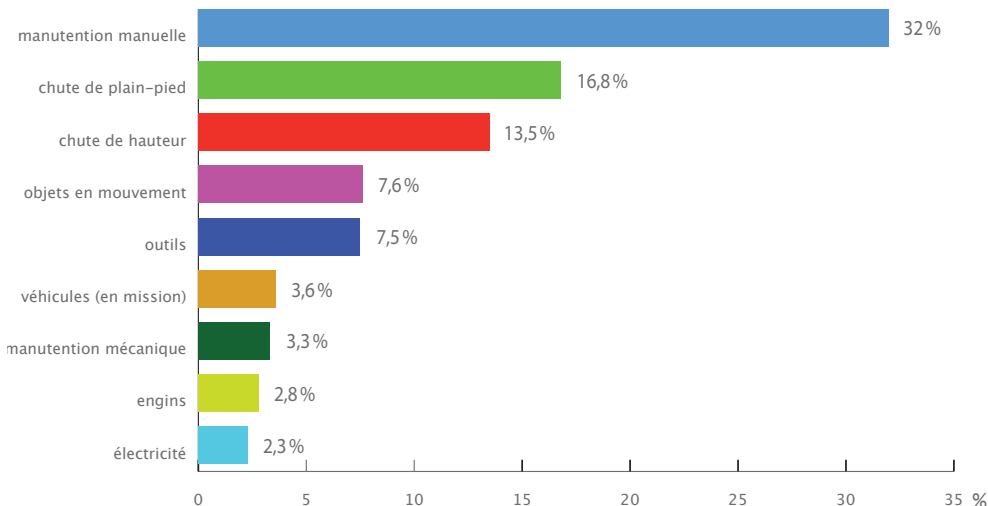
Daniel Nicolas	
Patrice Baron	
Claude Pouzadoux	
Maurice Verani	
Régis Pantaine	
Claude Marty	
Alain Noguera France caténaire	

Accidentologie

En 2010, pour la première fois, les accidents dus à la manutention manuelle représentent moins de 30% du bilan et les chutes de hauteur connaissent une baisse

sensible à 11,9% contre une moyenne de l'ordre de 15% depuis plusieurs années. L'accidentologie liée aux manutentions manuelles reste un domaine à explorer.

Pourcentages moyens des catégories d'accidents les plus fréquents entre 2006 et 2010



Outillage : un VAT pour chacun

Pour Michel Lanquetin, chargé de prévention et responsable qualité, chaque salarié doit pouvoir assurer lui-même sa sécurité. C'est pourquoi Inéo Enersys a confié depuis maintenant 5 ans un Vérificateur d'Absence de Tension (VAT) à chaque personnel titulaire d'une habilitation électrique. « Validée par le CHSCT depuis 2 ans,

cette initiative porte ses fruits au quotidien. Lors des visites de prévention sur les chantiers, très peu d'électriciens évoquent des situations de "presque accident", auparavant rencontrées plus fréquemment. Réserver le VAT au chef d'équipe ou de chantier n'est pas dans la logique de la démarche de prévention. » Le VAT fait maintenant naturellement partie de la caisse à outils de chaque compagnon.

Comportement : une sérieuse piste de progrès

« Les actions à mener sur le comportement individuel de chacun ne peuvent en aucun cas remplacer les actions directement liées à la sécurité sur les chantiers en matière d'organisation et d'encadrement, précise Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBT. Mais il est vrai que le comportement de l'individu face à lui-même et au sein d'une dynamique d'équipe constitue un enjeu pour la sécurité.

A ce titre, nous avons lancé depuis un an une importante étude en partenariat avec l'Ecole Centrale Paris et les services de santé [GNMST-BTP] sur les conduites collectives et individuelles face aux risques dans les métiers du gros œuvre du BTP. A terme, les conclusions devraient notamment permettre de créer des outils pour accompagner la réflexion sur le comportement des équipes du BTP. Car aujourd'hui encore, ce domaine reste peu étudié.

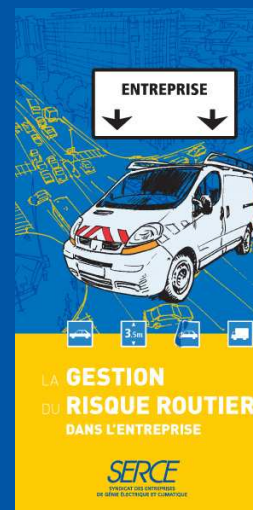
A l'OPPBT, nous pensons qu'il est fondamental de former au plus tôt les futurs professionnels à la prévention. Nous avons d'ailleurs engagé une coopération avec 75 Centres de Formation des Apprentis (CFA), avec le Comité de Concertation Coordination de l'Apprentissage du BTP (CCCCA) et avec une vingtaine de CFA associés. Cette année, la coopération s'étend à plusieurs CFA supplémentaires orientés TP, sur la base d'un module de formation spécifique, avec une quinzaine de sessions prévues. Nous avons pour objectif de toucher le plus grand nombre de CFA, puis de lycées professionnels, sans pour autant oublier la formation individuelle continue. »

Placer l'individu et son comportement au cœur du débat

Brahim Garda, Directeur méthode, santé sécurité, développement durable chez Ineo : « Depuis 2 ans, nous avons initié auprès du personnel la démarche VA, "Voir

Agir", afin d'inciter chacun à intervenir à tout moment à la vue d'une situation anormale ou dangereuse en matière de sécurité. » Afin de tirer profit d'un comportement individuel plus vertueux, Ineo joue également sur le rapprochement des sphères privé / professionnel.

« Notre but : faire en sorte que nos salariés se sentent en sécurité partout où ils se trouvent. En 2010, nous avons envoyé au domicile de chaque collaborateur, un DVD sur les postures "Aïe mon dos". Cette année, il s'agit d'une BD qui évoque aussi bien les métiers d'Ineo que les comportements à adopter chez soi, par exemple en situation de bricolage ou lors d'un barbecue... De plus, tous les mois depuis 6 ans, nous envoyons à chaque salarié un SMS sur le thème de la prévention sécurité. Notre démarche : placer l'individu et son comportement, au cœur du débat. » Ineo organise 4 à 5 actions annuelles de prévention hors des sentiers battus : « Il faut oser, mais nous savons que chaque direction joue le jeu ! »



Sécurité routière : maintenir la pression !

C'est un fait : la part des accidents de trajet routiers progresse fortement pour atteindre 15,8 % du total des accidents. Ajoutés à cela les 3,5 % d'accidents en mission (en légère progression par rapport à 2009), la route représente à elle seule presque 20 % du bilan global. Ce chiffre ne cesse d'augmenter depuis 2004. C'est pourquoi les entreprises doivent poursuivre leurs actions de sensibilisation et de formation vis-à-vis du risque routier.

A cette fin le SERCE a publié et diffusé aux adhérents, un guide sur « la gestion du risque routier dans l'entreprise ».

SERCE

SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Grand Prix du SERCE

Entreprises comptabilisant plus de 1 000 000 h travaillées/an.

prix non décerné.

Réseaux HTB (famille A)

>1er prix :

SCIE THT (Courpière, 63). (Voir en pages 2 et 3).

Caténaires (famille B)

prix non décerné.

Réseaux HTA/BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication et signalisation, canalisations souterraines pour 20 000 à 60 000 h travaillées/an (famille C - Groupe 1)

>1er prix :

EGEV (Le-Puy-en-Velay, 43). (Voir en pages 2 et 3).

>2ème prix :



ETDE Direction régionale Normandie-Val-de-Loire Cholet (Cholet, 49). Cette Agence de 47 salariés apparaît pour la première fois au palmarès.

>prix d'encouragement :

TEIM Vire (Vire, 14). (Voir en pages 2 et 3).

Réseaux HTA/BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication et signalisation, canalisations souterraines pour 60 000 à 200 000 h travaillées/an (famille C - Groupe 2)

>1er prix :

INEO Réseaux Sud-Est Alpes-Midi (Sisteron, 04). (Voir en pages 2 et 3).

>2ème prix :



INEO Réseaux Nord-Ouest Oise (Compiègne, 60). L'agence reçoit ce prix pour la 2ème année consécutive.

Réseaux HTA/BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication et signalisation, canalisations souterraines plus de 200 000 h travaillées/an (famille C - Groupe 3)

prix non décerné.

Installations industrielles et tertiaires pour 20 000 à 60 000 h travaillées/an (famille D - Groupe 1)

>1er prix :

Actemium Cambrai (Proville, 59). (Voir en pages 2 et 3).

>2ème prix :



INEO Enersys Maintenance (Dijon, 21). Cette agence doit sa distinction à ses excellentes performances et aux dispositions exemplaires en matière de vérificateur d'absence de tension (VAT).

>prix d'encouragement :

INEO Provence-Côte-d'Azur Grands Projets (Aix-en-Provence, 13). Cette agence de 28 personnes apparaît pour la 1ère fois au palmarès. Elle se distingue par la régularité de ses performances.

Installations industrielles et tertiaires pour 60 000 à 200 000 h travaillées/an (famille D - Groupe 2)

>1er prix :

INEO Enersys Champagne-Ardenne (Cormontreuil, 51). (Voir en pages 2 et 3).

>2ème prix :



Forclum Infra Nord Outreau (Outreau, 62). Récompensée l'année dernière au même rang, cette agence assure de remarquables et constantes performances.

Installations industrielles et tertiaires pour 200 000 à 500 000 h travaillées /an (famille D - Groupe 3)

>1er prix :

Spie Sud-Ouest Direction Régionale Aquitaine, Sud Aquitaine (Serres-Castet, 64). (Voir en pages 2 et 3).

>2ème prix :

Cegelec Nord et Est, Haute-Normandie (Sandouville, 76). (Voir en pages 2 et 3).

Installations industrielles et tertiaires pour plus de 500 000 h travaillées /an (famille D - Groupe 4)

prix non décerné.

Réseaux, industriel & tertiaire pour 20 000 à 60 000 h travaillées/an (famille E - Groupe 1 mixte)

prix non décerné

Réseaux, industriel & tertiaire pour 60 000 à 200 000 h travaillées/an (famille E - Groupe 2 mixte)

>Prix d'encouragement :



Forclum Ile-de-France Mantes-la-Jolie (Mantes-la-Jolie, 78). Cet établissement de 72 salariés accède pour la première fois à une récompense du concours SERCE/OPPBTP.

Réseaux, industriel & tertiaire pour 200 000 à 500 000 h travaillées/an (famille E - Groupe 3 mixte)

>1er prix :

Spie Sud-Ouest Direction Régionale Aquitaine Maintenance & Gestion Technique (Talence, 33). (Voir en pages 2 et 3).

Réseaux, industriel & tertiaire pour plus de 500 000 h travaillées/an (famille E - Groupe 4 mixte)

>Prix d'encouragement :



Cegelec Nord et Est, Nord-Picardie Industrie (Haisnes, 62). Cette entreprise de 462 salariés est certifiée MASE. Elle a atteint un taux de fréquence de 0 pour plus de 700 000 heures de travail au terme d'une progression régulière de ses performances depuis plusieurs années.

Prix spécial du jury pour le Groupe ETDE Un plan de mobilisation sécurité 2009-2015

ETDE, pôle Energies et Services de Bouygues Construction, a engagé un plan de mobilisation sécurité visant à réduire de moitié l'accidentologie des personnels de chantier sur la période 2009-2011, puis de 20 à 30 % sur la période 2011-2015. David Aubertin, Responsable Santé Sécurité du groupe ETDE : « Le taux de fréquence du personnel de chantier, initialement de 27, a déjà chuté à 11,7 en 2010. Notre objectif consiste dorénavant à passer sous la barre de 9 à l'horizon 2015. »

Pour atteindre de tels résultats, ETDE a inscrit la santé et la sécurité au cœur de son projet d'entreprise et applique un plan de prévention initié au niveau de la Direction générale et décliné dans chaque entité en fonction des métiers pratiqués. « Managers et équipes opérationnelles sont totalement impliqués avec des objectifs en termes de nombre d'audits chantier, de quart d'heure sécurité, de participation des salariés... »

Pour marquer cet engagement, ETDE a réalisé en mars 2009 une "journée santé-sécurité" sur le thème "Stop, je change !". Un moment privilégié de sensibilisation des collaborateurs sur les différents risques, mais aussi de retours d'expériences. Reconduite en mars 2011 lors d'une demi-journée sur le thème "Go, je m'engage !", cette rencontre a permis de renouveler l'engagement déterminé de la direction.

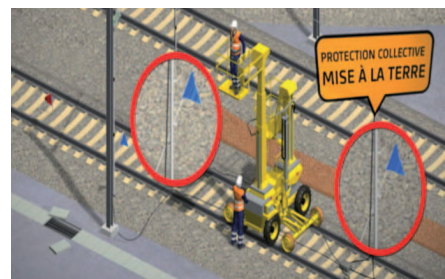
Hors prix : mention à SAG THEPAULT Une démarche complète de sécurité à partir d'un accident

Fin 2009, un opérateur SAG Thépault en poste sur un chantier RTE et muni de ses EPI, remet en position un piquet de balisage d'une zone de stockage, renversé durant la nuit. En glissant sur de la boue après avoir empoigné le piquet, il s'entaille la pommette avec celui-ci. Résultat : 11 points de suture.

Outre l'analyse des circonstances de l'accident, Thepault a le jour même recherché un fournisseur de ca-

Hors prix : mention à ALSTOM TRANSPORT Caténaires et signalisation : un guide de prévention et un aide-mémoire

Jusqu'alors, il n'existait pas vraiment de documents de prévention simplifiés et adaptés à la maintenance en exploitation des infrastructures ferroviaires. « Nous avons alors créé en 2010 un «Kit de prévention» dans lequel les acteurs du terrain se reconnaîtront », lance Younes Chennaoui, Coordinateur environnement santé sécurité. Le guide de chantier est illustré de photos mettant en scène les personnels Alstom, une façon de s'approprier aisément le document. Présentées sous forme de fiches, les cartes mémo "Atouts sécurité" ont également été mises au point avec la participation des équipes de terrain. En complément, Alstom a réalisé une série de films d'animation sur DVD permettant aux chefs de chantier d'illustrer leurs propos lors de l'accueil sécurité des nouveaux arrivants.



Prix spécial du jury pour INEO ANC (Activités Nucléaires et Centrales) Travail approfondi sur la vigilance partagée

Pour mettre fin à une série d'accidents et d'incidents liés aux comportements individuels et collectifs, INEO ANC a lancé en 2008 une démarche autour de 2 slogans : "Soyons attentifs ensemble" et "Veillons les uns sur les autres". Ce fut aussi le thème central de la convention des cadres en 2008. « Ensuite, nous avons rapidement impliqué les personnels de chantier, ajoute Géraldine Pierre, Chargée de prévention. Chaque année, au mois d'août, nous organisons une «journée de la vigilance» mobilisant sur l'ensemble des sites près de 400 salariés, en impliquant aussi, sur nos grands projets, co-traitants et sous-traitants. Cet événement annuel commence par l'auto-vérification des conditions de travail, puis l'analyse du risque chantier. Ensuite, chacun s'implique dans des ateliers animés par des techniciens de chantier que nous avons spécialement formés dans ce but. » INEO ANC dresse également des plans d'actions prioritaires en matière de comportement de groupe, dédiés à chaque équipe. »

bochons de protection de la partie supérieure des piquets. Matériel aussitôt distribué à toutes les équipes «postes» de l'entreprise. « Au-delà de cette action, fut rapidement engagée une réflexion sur la mise au point avec l'entreprise Alicote, de piquets de balisage plus stables, moins sensibles au vent, et réduisant les efforts pour le personnel », explique Denis Schmidt, Responsable QSE et logistique. Le choix s'est porté sur un sys-

tème de balisage composé d'une embase en PEHD (polyéthylène haute densité), recevant un insert fileté dans lequel se place un tube en aluminium se terminant par un anneau afin d'éviter toute blessure. Parmi les principaux avantages, le nouveau système, plus léger, facilite son rangement et sa manipulation. Sa base résiste à la corrosion.

Prix "Sécurité du personnel intérimaire" pour la Délégation régionale du SERCE Nord-Pas-de-Calais et Picardie Intérim : une charte pour prévenir les risques professionnels



En avril 2010, Marc Guery, Délégué régional du SERCE pour la région Nord Pas-de-Calais et Picardie (1) lançait l'initiative d'un groupe de travail dans le but d'améliorer les relations des entreprises d'électricité avec les agences d'emplois de la région. Sophie Chateau, Responsable ressources chantier chez Satelec : « Cette démarche a donné lieu à la rédaction d'une charte d'en-

gagements, validée au niveau régional par les entreprises membres du Serce et présentée au Prisme, syndicat des agences d'emplois dont dépendent les 15 agences régionales avec lesquelles nous sommes en relation. Début 2011, la charte a été présentée et expliquée aux agences d'emplois avant d'entrer en vigueur. »

La charte s'articule autour de 4 axes qui décrivent les mesures à mettre en oeuvre côté entreprises de travaux et côté agences d'emplois, afin de prévenir les risques professionnels : prévention, transparence, participation et partage des valeurs. Ces thématiques sont applicables partout en France par les réseaux d'agences de travail intérimaire concer-

nés, du fait de la mobilité des chantiers. « Nombre de ces points s'inspirent de contrats cadres passés par certaines entreprises du SERCE, mais apparaissent cependant des nouveautés comme l'obligation pour l'agence d'emploi de réaliser des visites de chantiers ou l'analyse conjointe des accidents de travail. »

Après un premier bilan prévu fin 2011, cette expérience pourrait à terme être étendue à l'échelle nationale. En attendant, le texte de la charte reste accessible aux entreprises membres du SERCE.

(1) Directeur régional de Satelec France Nord.